

DEC182672INSB

**Décision portant cessation de fonctions et nomination de M. Frédéric Bringaud, directeur par intérim de l'unité mixte de recherche n°5234 intitulée « Microbiologie Fondamentale et Pathogénicité »**

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC151290DGDS en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5234 intitulée « Microbiologie Fondamentale et Pathogénicité » et nommant M. Michael Kann, directeur de cette unité ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

**Vu** l'accord du partenaire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Michael Kann, directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, démissionnaire, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018.

II. À compter de cette même date, M. Frédéric Bringaud, directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2018.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 19 octobre 2018

Le président - directeur général  
Antoine Petit

